

DOSSIER

L'industrie du cinéma

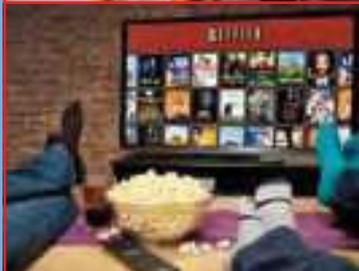
Quel scénario *pour demain* ?



© Cloune / iX2plus / Flickr.com



© Amy Ross / Flickr.com



© Jeso Carneiro / Flickr.com



© Doumé



© Doumé



© Doumé

Dossier réalisé par Valérie Sipahimalani et Thierry Pétraut
Avec la participation de Laurent Blois (SPIAC-CGT)

*À chacun son cinéma :
adrénaline pour les uns,
nostalgie pour
les autres, part du rêve
ou de l'horreur, du fou
rire aux larmes, tranche
de vie ou de société,
court ou long métrage,
réalité ou animation,
réalisateur et
comédiens fétiches...*

Le grand écran, ce sont pour nous spectatrices et spectateurs de grands moments d'émotions collectifs dans la salle obscure, une culture partagée en famille, entre amis, entre générations mais aussi à l'école. Derrière ces films, toute une industrie est mobilisée : production, réalisation, distribution, exploitation en salle, à la télévision ou par les plateformes. En France, le cinéma bénéficie de mesures de soutien financier, mais au final, sans spectateurs, pas de film. C'est pourquoi nous avons voulu dans ce dossier à la fois présenter l'industrie cinématographique mais aussi poser la question de l'après-confinement. Pour la première fois, depuis cent vingt-cinq ans, le cinéma a connu plus de douze semaines sans projection publique de film ! Le confinement a changé les habitudes et renvoyé vers les petits écrans, provoquant l'explosion des usages de vidéo à la demande. Faut-il s'inquiéter de cette situation ? Les modes de financements particuliers au cinéma français, qui ont permis de maintenir un haut niveau de production de qualité, sont-ils menacés ? Les mois prochains le diront, mais nous pouvons contribuer à améliorer la situation : fréquentons les salles cet été !



Production

Un long fleuve *pas si tranquille*

La production cinématographique française enveloppe toutes les phases de la fabrication d'un film, depuis l'instant où le projet est esquissé jusqu'à sa distribution.

De son financement à la réalisation, le producteur contrôle toutes les étapes du film. Il intervient même dans le choix des comédiens et des collaborateurs artistiques et techniques. Une production cinématographique importante peut impliquer des centaines de personnes, et c'est une lutte constante que de faire respecter le calendrier de tournage – de neuf à trente jours, avec en général entre douze et quatorze heures par jour sur le plateau – et le budget.

Avec trois cents films produits en 2018, comme en 2017, la production cinématographique française a été stable, marquée par une augmentation des films de budget moyen et une baisse des investissements, selon le bilan

annuel du Centre national du cinéma (CNC). Le prix moyen d'un film atteint 4 millions d'euros (- 17,7 % en 2018) avec des écarts d'un à six puisque les grosses productions dépassent les 30 millions d'euros (34 millions pour Astérix et le secret de la potion magique). Au total, les investissements dans la production cinématographique ont diminué de 15,2 % en 2018, à 1,13 milliard d'euros.

Petit écran, petits financements

Avec un tiers du financement, les chaînes de télévision, notamment les distributeurs de services de télévision payants pour lesquels c'est une obligation, restent les principales sources de financement du septième art (28,6 %). Ces investissements ont cependant lourdement reculé en 2018 (- 22,5 %, à 281,7 millions d'euros dans 175 films soit 18 films de moins qu'en 2017), soit leur niveau le plus bas sur dix ans. La structure de financement des films français s'est donc modifiée : derrière les chaînes de télévision, ce sont les producteurs qui financent le plus les longs-métrages (23,8 %), suivis des mandats de ventes internationales et de distribution (15,2 %), les crédits d'impôts (11,6 %) et les aides publiques comme les Régions (10,7 % de l'ensemble du budget). ■

Le septième art est davantage devenu l'art d'investir



© Amy Ross / Flickr.com

Distribution

Il en va de la diversité

Le distributeur choisit les films et mise sur leur potentiel artistique et surtout commercial.

Leurs noms apparaissent au début des films. Ils sont familiers : la 20th Century Fox, Europacorp, Dreamworks... mais il en existe des centaines !

Toutes les structures de distribution n'ont pourtant pas la même notoriété, bien au contraire, elles sont même parmi les plus précaires de la filière cinématographique, remettant en jeu leur indépendance et leur pérennité à chaque lancement de film.

Alors que durant la seconde moitié du XX^e siècle, les festivals de films jouaient le rôle de tête chercheuse de la filière cinématographique, les distributeurs les ont peu à peu remplacés dans ce rôle.

Pour pouvoir distribuer un film, le distributeur en acquiert les droits. Le coût répond à la loi de l'offre et de la demande. Un film peu demandé se vendra quelques centaines de milliers d'euros. En revanche, pour les blockbusters, les prix s'envolent et peuvent atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros !

Des mastodontes aux indépendants

Outre l'achat, le métier de distributeur consiste également à assurer la promotion du film (campagnes d'affichage, bandes annonces, relations avec la presse... jusqu'au titre du film) et, nerf de la guerre, au choix de sa date de sortie.



© DR

L'influence culturelle du distributeur est décisive

Le Covid 19 a bien-sûr altéré la distribution. Des aides du CNC ont en partie compensé ces pertes. Sauf pour la distribution des films étrangers. Le risque, à terme, est de ne voir sur les écrans que des blockbusters français ou américains – et des films d'auteur prestigieux : les Loach, Moretti, Almodovar, pourtant découverts, il y a bien longtemps, par de « petits » distributeurs de films étrangers. ■

Chiffres

6 000

La France dispose du plus grand nombre de salles de cinéma en Europe avec 2 046 établissements (- 1,2 % par rapport à 2008) et 5 913 écrans. Le parc de salles est le plus dense d'Europe avec 9,1 écrans pour 100 000 habitants.

Première en 125 ans

Le cinéma est véritablement né le 28 décembre 1895 avec la première projection publique des frères Lumière. Il n'y a pas eu depuis un seul jour sans qu'aient lieu des séances de cinéma. Même en temps de guerre, même sous l'Occupation... Avec la mise en place du confinement plus aucune séance n'a pu avoir lieu.

213 millions

En France, 213 millions de spectateurs sont allés au cinéma en 2019, soit le deuxième plus haut niveau depuis 1966 (234,2 millions). Pour la sixième année consécutive, la fréquentation demeure au-dessus des 200 millions d'entrées. La fermeture depuis le 15 mars devrait pratiquement diviser par deux cette fréquentation avec une estimation de 120 à 130 en 2020.

Exploitation

Le rideau est tombé

Avec le confinement, plus aucun film n'est sorti en salle. Une situation quasi inédite pour l'industrie du cinéma.

Tout comme un livre n'existe pas s'il n'est pas lu, un film n'a pas de sens s'il n'est pas vu. Dernière étape, en toute fin de la filière, l'exploitation cinématographique est synonyme pour tout cinéophile de velours rouge et de rideau.

Chaque semaine, quinze à vingt sorties de films viennent renouveler les affiches des 6 000 écrans de France.

Le Français cinéophile

En moyenne, un Français sur cinq fréquente au moins une fois par an une salle de cinéma. C'est un des taux les plus élevés d'Europe.

La substitution des complexes de salles aux salles uniques, la concentration des équipements dans les zones urbaines et la disparition des programmations « alternatives » a néanmoins profondément modifié l'offre cinématographique.

D'un point de vue économique, le bilan du développement des complexes multisalles est positif. En effet, le rendement du fauteuil installé s'en est bel et bien trouvé augmenté, le seuil de rentabilité par film a diminué et d'importantes économies de coûts fixes (cabine unique, caisse unique...) ont été réalisées. À l'inverse, les petites salles n'ont pas survécu, privant certains territoires d'un accès au cinéma.

Les effets de la crise du Covid 19 sont difficiles à anticiper : ils dépendront beaucoup des consignes de sécurité sanitaire et de l'attitude des spectateurs. « Avec une fermeture de deux mois et des Français, confinés, qui ont pris l'habitude de regarder des films à domicile et de s'abonner à des plates-formes, ça ne va pas s'arranger » redoute un exploitant. Au-delà du divertissement, la programmation des mois à venir aura un rôle essentiel.



Des salles pourraient bien ne pas rouvrir

Pour éviter que de trop nombreux rideaux ne se relèvent jamais, l'opération « sauver les salles » est d'ores et déjà lancée. ■

Professionnels du cinéma

Un mauvais rôle !

La filière cinématographique rassemble plusieurs milliers d'emplois marqués souvent par la précarité.

De la création à la technique, de la distribution à l'exploitation, de monteur, chef-opérateur, ingénieur du son, éclairagiste,

aux habilleuses, accessoiristes, cascadeurs et bien sûr comédiens... la liste des métiers du cinéma est longue.

La création et la production cinématographiques représentent de nombreux emplois directs et indirects, près de 208 000 salariés, regroupés dans les 10 000 entreprises que compte le secteur, dont 80 % emploient moins de quatre salariés. Ces derniers exercent un ou plusieurs métiers, issus de onze familles de métiers répertoriés.

Intermittents du spectacle

Industrie très lucrative, le cinéma profite cependant à peu. Si quelques acteurs, « bankables » touchent d'énormes cachets, tout comme les agents qui figurent parmi les

professionnels les mieux rémunérés, globalement les métiers du cinéma sont plus glamour à l'écran qu'en coulisses. Les techniciens, cadres et artistes sont souvent recrutés le temps d'une production, majoritairement sous le statut d'intermittents du spectacle.

En 2018, selon les statistiques de Pôle emploi, 127 300 personnes avaient été indemnisées au titre de ce statut. L'annulation des tournages et des festivals a donc suscité beaucoup d'angoisse chez les intermittents (voir p. 24). Ils s'en sont ouverts auprès du président de la République dans une lettre ouverte : « Nous avons peur, peur pour nous et pour la culture de notre pays ». ■



Le cinéma regroupe onze familles de métier

237

En 2018, le nombre de productions françaises a atteint son plus haut résultat depuis dix ans. 237 films d'initiative française ont été produits, un chiffre bien supérieur aux voisins européens tels que l'Espagne (200 films), l'Allemagne (190) et le Royaume-Uni. Toutefois, l'Hexagone reste bien loin de l'Inde (entre 1 000 et 1 500 films), les États-Unis (650-700), la Chine (500-600) et le Japon (500).

- 400 millions

Salles fermées, tournages arrêtés, postproduction des films paralysée, techniciens au chômage partiel, la crise liée au Coronavirus entraînera près de 400 millions d'euros de pertes pour le secteur du cinéma.

65,3 %

65,3 % des Français âgés de 3 ans et plus sont allés au moins une fois au cinéma en 2018, soit 41 millions d'individus. Les femmes représentent 51,9 % des spectateurs. Les jeunes de 3-14 ans sont moins nombreux à aller au cinéma, soit 7,3 millions d'individus. Les moins de 25 ans représentent 33,1 % des spectateurs et les 50 ans et plus 32,8 %.

210 000 salariés

Le secteur de l'industrie du cinéma regroupe près de 210 000 salariés et 9 800 entreprises dans l'Hexagone.



Des mesures pour la profession

Un arrêt total pour le métier

Après de très longues semaines de confinement, les secteurs de la production cinéma, audiovisuelle, de films d'animation et la prestation technique, sortent particulièrement meurtris d'une cessation quasi totale d'activité.



© Dourné

Les distanciations sociales perturbent la reprise des tournages

De très nombreux salariés qui étaient en tournage ont dû rentrer chez eux du jour au lendemain et sont restés des mois privés d'emploi. Certains bénéficiaient de contrats de travail mais pas tous ! « *Celles et ceux restés sans contrat, et c'est une pratique hélas trop répandue dans nos secteurs, ont rencontré les pires difficultés à faire valoir la cessation de leur activité* » explique Laurent Blois, délégué général du Syndicat des professionnels des industries du cinéma et de l'audiovisuel (SPIAC-CGT). « *De ce fait, la déclaration en activité partielle, laissée au bon vouloir des employeurs, a relevé pour un très grand nombre d'un véritable parcours du combattant.* »

Projets interrompus

Au-delà des difficultés des salariés privés de revenus, de très nombreux programmes se sont interrompus avec les difficultés que cela représente pour la continuité des tournages. Alors que l'activité semble reprendre dans

les autres secteurs industriels, la production et la prestation technique pour le spectacle restent encore très réduites du fait du respect des règles de distanciation sociale. Le tournage de certaines scènes se révèle problématique, la promiscuité sur les plateaux est très difficilement contournable. Un guide de bonnes pratiques discuté entre syndicats des producteurs et techniciens a permis d'établir les nouvelles règles à respecter sur les plateaux : du masque obligatoire – y compris pour les comédiens, en dehors des moments où la caméra tourne – à la réécriture de scènes entières pour limiter les risques d'exposition des équipes.

La réouverture des salles de cinéma devrait permettre au moins d'alimenter le soutien financier aux programmes « *mais le recul manque pour mesurer l'impact total à la fois économique et culturel de la pandémie sur nos secteurs* » s'inquiète Laurent Blois. « *Le retour à une activité "normale"... on l'attend encore.* » ■

Mesures gouvernementales

Pour un vrai plan de relance

Plus d'un mois après les annonces d'Emmanuel Macron, la CGT Spectacle dénonce l'absence de mesures concrètes pour la culture en général et le cinéma en particulier.

Si la prolongation des droits pour tous les artistes et techniciens intermittents du spectacle en cours d'indemnisation est acquise jusqu'au 31 août 2021, selon le Syndicat des professionnels des industries du cinéma et de l'audiovisuel, il reste « *du monde sur le bord de la route* ».

« *Après le protocole sanitaire, un protocole social, pour reprendre le travail dans le cinéma, l'audiovisuel, le film d'animation et la prestation technique s'impose. Afin de garantir les droits des salariés et de sécuriser les entreprises, il est nécessaire de mettre en place des réponses communes, face à un certain nombre de problématiques qui peuvent se poser ou s'imposer dans la situation si particulière que nous vivons.* » Pour Laurent Blois, il est impératif de mettre en place « *un cadre national élaboré par le dialogue social plutôt que des initiatives*

cacophoniques douteuses, des arrangements hasardeux, des clauses contractuelles illégales et sources de conflits et de procédures ».

En trompe-l'œil

« *L'Élysée a annoncé une aide de 1,3 milliard d'euros. Cette annonce est scandaleuse à deux titres. Elle inclut d'abord 949 millions d'euros de prolongation des droits des intermittents du spectacle. Or cela correspond aux dépenses auxquelles l'Unédic aurait dû normalement procéder en temps normal, avec*

une économie sur le dos des entrants. Le solde est de 400 millions d'euros, une addition de mesures d'urgence allant de la musique au cinéma, du livre à la presse, y compris des mesures qui n'ont pas de lien avec la crise Covid » analyse le SPIAC. Sans un plan de relance de plusieurs milliards d'euros, ce sont des milliers de structures et d'emplois qui vont disparaître.

C'est toute la diversité culturelle dans le spectacle vivant, dans le cinéma ou l'audiovisuel qui est en jeu. Le paysage culturel serait fortement appauvri si seules les entreprises aux plus gros budgets survivent. « *Un plan de relance à la hauteur des enjeux nécessite un plan massif de soutien à l'emploi des salariés permanents et intermittents, un soutien à l'emploi des jeunes, à l'égalité entre femmes et hommes et à l'activité des autrices et des auteurs. Il peut être financé en partie par la mise à contribution des GAFA.* » Il nécessite aussi une rupture nette avec les politiques d'austérité qui touchent aussi la culture. ■

Les politiques d'austérité touchent aussi l'industrie du cinéma



© Cloune 1x2plus / Flickr.com

Éducation et cinéma

Les visiteurs du jour

Deux dispositifs en milieu scolaire, *Collège au cinéma* ainsi que *Lycéens et apprentis au cinéma*, proposent une initiation à la culture cinématographique par la découverte d'un cinéma de qualité.

Le principe de base est similaire : projection en salles de trois films par an pour les classes volontaires, édition de documents pédagogiques et débats (animations et rencontres avec des professionnels...), les deux dispositifs, pour le collège et le lycée, donnent entière satisfaction. Ils visent à amener les élèves à une pratique culturelle du cinéma, à développer leur regard critique face à l'image et à acquérir une culture cinématographique.

Le cinéma comme art

Claude, professeur de lettres dans un lycée de l'académie de Poitiers, juge l'expérience « excellente, surtout pour un lycée rural ». Tant pour les enseignants qui « disposent d'une journée de formation pour chacun des films et de documents pédagogiques en nombre conçus pour être utilisés en cours », que pour les élèves car « les œuvres cinématographiques sont considérées comme des œuvres à part entière et non comme un simple support ».

« La programmation est faite dans ce sens : elle n'est surtout pas une illustration pour elle ou les programmes mais dessine une histoire et une connaissance du cinéma comme art » souligne l'enseignante, engagée dans le dispositif depuis de nombreuses années.

À l'affiche, des grands classiques de cinéma, *Psychose*, *The Big Lebowski*, *Sans toit ni loi* se marient aux œuvres contemporaines, *Pearl* et *La jeune fille sans mains*, offrant ainsi toute la richesse et la diversité de la création cinématographique. En 2018, 2 425 établissements scolaires ont participé à cette opération, mobilisant 9 703 enseignants et formateurs, pour 265 521 lycéens et apprentis inscrits.

Une invitation à réfléchir

Ambre a participé, au même titre qu'un peu plus de 427 000 élèves (en 2015), à *Collège au cinéma*. Aujourd'hui en Seconde elle en garde « un très bon souvenir ». De la Cinquième à la Troisième, elle a vu neuf films. « J'ai découvert des films que je ne serais



© Doumès

Une vraie ouverture culturelle pour les élèves

jamais allée voir en salle. La programmation très éclectique, apporte un regard particulier sur le septième art. Cela invite à la réflexion. D'autant que chaque projection donnait lieu à une analyse et un débat dans la classe. Vraiment, ce dispositif ouvre nos horizons culturels. »

Si culturellement et pédagogiquement le dispositif séduit, en revanche « le coût, alors que les crédits pour les activités pédagogiques sont en constante diminution, représente un frein. Il faut dès lors impliquer un maximum d'élèves pour remplir la salle » regrette la professeur de lettres, bien consciente également que « certains élèves voient cette sortie au cinéma comme une distraction, un loisir ». Par ailleurs, le nombre de dispositifs étant limité pour un département, tous les collèges ne sont pas éligibles tous les ans. ■

Itinéraire d'un cinéma pas toujours gâté

Si les cinémas de quartiers ou de villages continuent à exister, c'est bien grâce à des associations comme l'ANCI. Ce réseau permet à plus de deux mille communes de bénéficier de projections de cinéma et d'activités d'éducation aux images.

Héritière de la Ligue de l'enseignement avec les ciné-clubs et des Sections d'éducation populaire (SEP), l'Association nationale du cinéma itinérant (ANCI) touche plus de 1,5 million de spectateurs chaque année dans des territoires éloignés des salles fixes.

Le cinéma est né itinérant. Déjà à la fin du XIX^e siècle, des entrepreneurs parcouraient villes et villages en transportant leur propre matériel de projection. L'ANCI perpétue ce rôle pour que « le cinéma comme moyen d'accès à la culture reste accessible à tous »

explique Anne Lidove, sa présidente. Accélérateur de lien social, elle permet aux habitants « de se retrouver, d'échanger, bref de créer des liens indispensables à la vie d'une commune ». « Nous sommes dépositaires d'une triple mission. Celle d'un acteur de l'aménagement du territoire, celle de favoriser le développement culturel et enfin une mission éducative par la diffusion du cinéma dans les établissements scolaires. »

Pour tout cela, pas besoin d'une grande armée. Juste l'enthousiasme d'une soixantaine de bénévoles, de cinq projectionnistes, nouveaux hussards noirs du cinéma, et de cinq poids-lourds pour sillonner toute la France.

L'ANCI offre ainsi une programmation complète, entre film d'auteur et sortie nationale

grand-public, entre documentaire et film jeune public. Une offre plébiscitée par les populations. « Le public apprécie notre démarche. Elle permet de voir des films pour un coût modique et d'amener le cinéma dans les écoles ». L'association collabore en effet au programme « Lycéens et apprentis au cinéma » dans le but de faire de l'image un contenu pédagogique à part entière. « Nos projections sont toujours suivies de débats ou d'ateliers de l'image. »

Le confinement a totalement paralysé l'activité de l'ANCI. « Mais depuis quelques jours le téléphone n'arrête pas de sonner » se réjouit la présidente. « Nous attendions impatiemment le feu vert, espérant un assouplissement des règles sanitaires car avec la contrainte d'une place sur deux, le problème économique subsisterait. » L'enjeu est de redémarrer cet été avec des projections en plein air pour au moins contourner ces contraintes. « Le planning se remplit vite preuve que les cinéphiles sont impatients ! » ■



© DR

Si tu ne vas pas au cinéma, le cinéma...



Entretien



« Les gens vont revenir très vite dans les salles »

Éric Altmayer est cofondateur et codirigeant de Mandarin production cinéma et télévision. Il a notamment produit *Patients*, *La vie scolaire*, *Grâce à Dieu* ou *L'empereur de Paris*. Son dernier film, « *Été 85* » réalisé par François Ozon, sortira en salle début juillet.

L'US Mag : *Il semble y avoir de grandes inquiétudes sur l'état de l'industrie cinématographique au sortir du confinement de la crise Covid-19, quelle est votre appréciation de la situation ?*

Éric Altmayer : La crise aura des conséquences, fera des victimes, mais non, ce n'est pas la fin du cinéma ! Cependant, certaines tendances déjà très présentes vont sans doute s'accroître.

Pendant le confinement, les gens ont réalisé qu'ils pouvaient sans sortir être approvisionnés de façon très abondante via les plateformes. Pour qu'ils ressortent de chez eux, il va leur falloir une justification vraiment spéciale. De nombreux films vont avoir du mal à légitimer leur présence en salle. Cela va radicaliser la tendance à la concentration de la production cinématographique : d'une part, le mainstream, majoritairement les blockbusters américains, et d'autre part les films de festival, qui portent un regard spécifique, original, sociétal, comme *les Misérables* par exemple. Un public âgé, mature, cinéphile continue à voir des films qui changent des robinets d'eau chaude de la télévision. Les plus jeunes vont au cinéma pour faire la fête. Entre les deux, il y a des films, supposés faire la grandeur du cinéma français, mais qui auront du mal à survivre faute de public.

Les investisseurs traditionnels, exploitants, distributeurs, télévision, Centre national du cinéma (CNC), ont perdu ces derniers mois 100 % de leur chiffre d'affaires. Il y aura moins d'investissements l'an prochain. Mais le cinéma n'est pas mort. Depuis la nuit des temps, il y a le plaisir de découvrir un spectacle inédit ensemble. Le nombre de spectateurs en salles ne diminue pas même si la fréquentation se concentre sur quelques films. Le cinéma garde son attrait.

L'US Mag : *Comment voyez-vous l'avenir avec le développement des plateformes ?*

E. A. : Il faut les intégrer dans le jeu du financement du cinéma. La transposition dans le droit français de la directive européenne le permettra. Le combat a été long, les pays du nord et l'Allemagne étaient hostiles mais le lobbying culturel a fini par porter ses fruits. Les pays européens se sont rendu compte que le cinéma

américain avait un objectif d'impérialisme, la directive est une grande victoire de l'Europe : les plateformes devront financer le cinéma à 25 % de leur chiffre d'affaires dans la fiction européenne. Je suis complètement favorable à ce qu'en échange la chronologie des médias évolue et que les films soient disponibles sur les plateformes plus vite après leur sortie, comme c'est le cas pour

Canal+ actuellement. Arriver à faire entrer les plateformes dans les cercles vertueux du cinéma français serait une grande chance.

L'US Mag : *Il paraît qu'il y a un protocole sanitaire sur les tournages comme dans les établissements scolaires ?*

E. A. : Nous avons été désarmés quand sont tombées des normes sanitaires totalement incompatibles avec la réalité d'un tournage, des règles de distanciation absurdes pour les comédiens, des mesures pénibles et très opposées aux us et coutumes d'un plateau et de son esprit de famille. Les syndicats d'employeurs et de techniciens ont travaillé à des accords pour laisser la possibilité de rupture des règles pour les comédiens volontaires avec un système de tests pour donner des garanties. Mais les mesures de protection et les heures supplémentaires pour les mettre en œuvre ont un coût : de l'ordre de 350 mille euros pour un film au

budget de 4 millions que nous tournons cet été. Les assurances ayant refusé de prendre en charge le risque Covid, le CNC a réussi à mettre en place un mécanisme protecteur avec garantie de l'État, mais en cas d'arrêt de tournage, 10 % des frais restent à la charge de la production.

L'US Mag : *Quels sont les projets de Mandarin production à court terme ?*

E. A. : La sortie mi-juillet d'un film de F. Ozon, qui commence dans le même temps un tournage avec nous, et d'ici la fin de l'été un autre tournage dans la lignée de *Vie scolaire*. Nous faisons le pari qu'avec les mesures de sécurité sanitaires et la reprise des bonnes habitudes, les gens vont revenir dans les salles. La réduction du nombre de sorties jusqu'en octobre va compenser celle du nombre de séances. On attend avec impatience. ■



Du fauteuil au canapé

Le cinéma à qui perd, gagne

Abonnements qui explosent, accessibles sur tous les appareils, les plates-formes de vidéos en ligne sont les grandes gagnantes du confinement. Elles pourraient pourtant sauver le cinéma.

Les salles de cinéma fermées, les confinés regardent des films en streaming, sur leur canapé, en s'abonnant à Netflix ! Cette scène s'est partout reproduite pendant le confinement. Résultat, Netflix affiche désormais 183 millions d'abonnés à travers le monde, un record. « Avec une offre quasi

illimitée de films et de séries, accessibles sur n'importe quel appareil, c'est le service dont rêverait toute personne bloquée sur une île déserte – ou claquemurée à la maison pendant une pandémie », écrivait récemment le *New-York Times*.

Acteurs incontournables

Face à un tel succès, la plateforme a même prévu d'acquérir des films qui auraient normalement dû sortir en salle. « Dans le modèle français, tous les diffuseurs doivent participer au financement de la création. Seules les chaînes de télévision ont à ce jour des obligations de financement dans le cinéma et la création audiovisuelle française et européenne. Or elles ont connu une très forte baisse de leurs recettes publicitaires avec la crise sanitaire, là où les plateformes ont fait le plein d'abonnés. L'urgence maintenant, c'est d'intégrer les plateformes rapidement à notre écosystème

pour rétablir cette iniquité de traitement entre les diffuseurs et apporter de nouveaux financements à un moment où le secteur en a le plus besoin » souhaite Pascal Boutonnat, président du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

Au point de devenir un acteur incontournable du cinéma. Le gouvernement prévoit donc d'obliger Netflix, Amazon et autres services de streaming, à consacrer 25 % de leurs revenus générés en France au financement du cinéma français. Ce projet de loi, toujours en discussion, s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle directive de l'Union européenne qui veut permettre aux acteurs européens de rivaliser avec le reste du monde. En cas de refus, les services seraient tout simplement interdits sur le territoire français.

On peut imaginer que ce projet de loi déplaise une fois de plus à Donald Trump, enclin à vite dégainer dès lors qu'on touche à ses GAFAM. ■



© Jesso Carneiro Flickr.com

Les GAFAM devront bientôt financer le cinéma français

Plus de soixante films français à l'affiche

- » « De Gaulle » de Gabriel Le Bomin, « L'ombre de Staline » de Agnieszka Holland, « La bonne épouse » de Martin Provost, « Un fils » de Mehdi Barsaoui, sortie ou (re)sortie le 22 juin.
- » « Les parfums » de Grégory Magne, sortie le 1^{er} juillet.
- » « Été 85 » de François Ozon, « L'aventure des marguerites » de Pierre Core, sortie le 14 juillet.



© DR

TROIS QUESTIONS À MARC-OLIVIER SEBBAG, délégué général de la fédération nationale des cinémas français

« On espère un redémarrage dynamique »

L'US Mag : Comment se portent les salles de cinémas en France ?

Marc-Olivier Sebbag : La dynamique est bonne. 2019 a été la meilleure année depuis 1966 : un niveau de succès, de fréquentation, de propositions jamais vu depuis les années soixante, et cela malgré la multiplication des supports (TV, VOD, plateformes). Deux grands facteurs jouent : la qualité et la modernité du parc de salles, la richesse de la programmation. Il y a en France la volonté de diffuser tous les films à tous les publics. Notre mode de financement permet un éventail plus important qu'ailleurs. Les films européens font 35 à 40 % des entrées, deux fois plus que la moyenne européenne.

L'US Mag : Quelle reprise après le confinement ?

M.-O.S. : C'est une phase périlleuse. Le 14 mars les salles ont fermé pour cent jours, sans activité complémentaire. Les aides sectorielles reposant sur la vente des billets et la publicité à la télévision, tout s'est effondré. L'État a garanti des prêts, il y a eu le chômage partiel et des reports de charges. Les difficultés à la réouverture sont multiples : paiement des loyers quand il n'y a pas eu d'accord avec un bailleur privé, charges et surcoût divers... Les collectivités territoriales sont d'un grand soutien, mais le guide de préconisations de sécurité sanitaire

est contraignant. Avec la limite d'occupation des fauteuils, la reprise ne sera pas rentable avant l'assouplissement des préconisations. Les salles doivent trouver des appuis pour tenir jusqu'à un retour à la normalité. La question est donc celle de la durée de cette période : plus elle sera longue, plus la reprise sera fragile.

L'US Mag : Un bel été malgré tout pour le grand écran ?

M.-O.S. : L'économie du cinéma est mutualiste. Les salles et tournages, gestes de création et de représentation, en sont les moteurs. Sans eux, il n'y a plus rien. L'enjeu essentiel est donc celui de la fréquentation des salles. Nous parions sur un processus dynamique qui va ramener des publics, retrouver l'émotion collective partagée devant le grand écran. L'été est habituellement une bonne période pour le cinéma. On espère que le redémarrage soit le plus dynamique et positif possible, d'autant qu'une belle programmation s'annonce. ■

